

Le Petit Journal



Bureaux : rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 8 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO : CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Samedi 1^{er} Juillet 1871

LE VOTE DE DEMAIN

Demain dimanche, 2 juillet, la France fera de nouveau acte de souveraineté. Par suite des circonstances toutes spéciales au milieu desquelles se présentent ces élections, elles auront une portée immense; on peut dire qu'elles décideront de l'avenir du pays.

En effet, à la suite des désastres sans précédents, amenés par l'empire, qui, dans un intérêt dynastique, avait follement entrepris une guerre à laquelle il n'était pas prêt, aggravés par la guerre civile, la France a repris possession d'elle-même, et, sous l'égide de la République, elle marche à grands pas vers sa libération et sa régénération.

Mais cette République, qui a pu traverser toutes ces crises mortelles sans succomber, elle a des ennemis acharnés à sa perte.

Tous les partis monarchiques : empire, légitimité, orléanisme, se sont ligüés contre elle; malgré l'évidence de la catastrophe, qui suivrait toute restauration, ils nouent des intrigues sans nombre et conspirent ouvertement.

Vainement la France a-t-elle donné à la République la plus éclatante preuve de confiance en souscrivant, en quelques heures, cinq milliards!

Vainement le chef du Pouvoir exécutif a-t-il réservé les questions constitutionnelles, avec une prudence et une sagesse qui sont la prescience de l'avenir.

Vainement M. Thiers adjure-t-il l'Assemblée de laisser à la France le temps de faire un essai loyal et complet de la République.

Rien n'y fait.

Les passions monarchiques sont ardentes et les intérêts surexcités. C'est aux électeurs à se prononcer, à affirmer le maintien de la République qui sauvera la France des révolutions à main armée en favorisant le progrès des institutions libérales, l'organisation régulière et équitablement combinée du travail national.

Toute restauration monarchique serait un motif d'insurrection et un prétexte d'excitation.

Il faut donc que les cent quinze élus du 2 juillet soient républicains.

Le côté économique de la question nous amène à la même conclusion.

L'Emprunt a merveilleusement réussi.

Mais au prix de quels sacrifices, si les impôts nouveaux étaient votés!

Toutes les industries écrasées, toutes les relations sociales entravées, tout essor comprimé, tous les commerces gênés, toutes les énergies brisées.

Ce serait le malaise de tous, alors que l'expérience vient de démontrer la surabondance du numéraire.

Pour remédier à cette anomalie, pour écarter ce danger, il faut des hommes qui apportent des idées nouvelles et qui aient une connaissance approfondie des ressources, des besoins de la nation, qui aient vécu avec les ouvriers et les paysans, ces deux soutiens, ces deux éléments constitutifs de la société; ils le sont véritablement par leur nombre et par leurs multiples aptitudes.

Dans le département du Rhône, deux députés sont à élire.

Les candidats qui répondent le mieux aux impérieuses nécessités du moment et aux exigences de l'avenir, sont M. Millaud et M. Ordinaire fils.

M. Millaud a fait ses preuves comme avocat, comme magistrat, comme confédéré.

Il n'est pas un événement, pas un fait significatif, pas une indice qu'il n'ait étudié, noté, scruté.

Défenseur convaincu de la liberté commerciale, aimant la République d'un amour assez désintéressé pour lui avoir fait le sacrifice d'une grande position dans la magistrature, M. Millaud portera à l'Assemblée, au nom de la ville de Lyon, de salutaires avertissements.

Il démontrera l'impossibilité d'application de l'impôt de 20 0/0 sur les soieries et on écartera cette voix autorisée parlant au nom des patrons et des ouvriers.

M. Ordinaire fils, propriétaire à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, ayant vécu de la vie des paysans, les ayant aidés à traverser les crises difficiles, sera l'interprète de cette vaillante et laborieuse population si facile à satis-

faire avec la liberté, si difficile à maîtriser sous des régimes absolus.

Tous les deux ils tiendront haut et ferme les principes définitifs de la France régénérée qu'ils ont résumée en ces trois mots symbole de leur foi politique :

LIBERTÉ, ORDRE, LIBERTÉ.

Nos lecteurs trouveront à la troisième page des bulletins électoraux qu'ils peuvent détacher un par un pour être employés au vote de demain dimanche, 2 juillet.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 29 juin, 7 h., soir.

Le nombre des listes de candidats à Paris augmente.

Le comité Renouard a effectué une entente avec l'Union républicaine de la presse.

Les tentatives d'accord entre les comités radicaux n'ont pas abouti.

On croit au triomphe de la liste des candidats appuyant la politique de M. Thiers.

Beaucoup de cartes d'électeurs ont été retirées aujourd'hui.

Beaucoup de réunions publiques sont préparées; le ministre de l'intérieur les a autorisées jusqu'à samedi.

Le duc de Broglie a vu M. Thiers dans la matinée; il partira dans la soirée, retournant à Londres.

A la Bourse d'aujourd'hui, l'emprunt a fait 2 fr. 50 de prime.

La Liberté assure que l'empereur d'Allemagne arrivera à Paris samedi; l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie arriveront dimanche.

Paris, 30 juin 1871.

Paris-Journal publie une nouvelle lettre de M. Haussmann.

L'ancien préfet de la Seine déclare n'appartenir à aucun parti exclusif; il est le serviteur dévoué du pays; il décline toute candidature dans l'intérêt du parti de l'ordre.

M. Gambetta est arrivé hier à Paris.

Paris, 30 juin 1871.

L'Officiel dit :

« Hier, nous demandions à l'em-

prunt deux milliards; il en a donné cinq! »

« Aujourd'hui nous montrons à l'Europe une armée de cent mille hommes pleins de vaillance, admirablement commandée, qui vient de sauver la civilisation. »

« La France, déshabitée du bonheur depuis les désastres accumulés par la faute de l'empire, commence à se reconnaître et à se sentir. »

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 29 juin 1871, 8 h. 50, soir.

Intérieur à préfets

Le ministre des finances vient d'adresser la dépêche suivante à M. le chef du Pouvoir exécutif :

« Les chiffres de l'emprunt sont : soit Paris 2,500,000,000; province 1,200,000,000; étranger 1,100,000,000 en tout 4,800,000,000. »

« Nous ne connaissons pas encore tous les résultats de la journée du 27; ceux du 28 sont refusés et annulés. »

« Nous atteignons près de cinq milliards en un seul jour. »

« L'ANBRECHT. »

Paris, 29 juin 1871, soir.

L'emprunt 5 % 1871 a été coté aujourd'hui à la Bourse de Paris; il a fait 84 65.

DÉCLARATIONS À L'ASSEMBLÉE

FAITES PAR M. POUYER-QUERDUPON,

Ministre des finances (séance du 28 juin)

M. le ministre des finances a la parole. (Mouvement d'attention.)

M. Pouyer-Querdupon, ministre des finances. — Il y a aujourd'hui, à l'Assemblée, un emprunt de deux milliards pour aider le pays à délivrer la France de l'étranger. Cet emprunt a été voté à l'unanimité. Cette unanimité impose au gouvernement une règle, celle d'arriver à une émission la plus prompte possible.

L'emprunt a été émis hier dans le public. Cette émission a eu lieu dans toute la France et à l'étranger et jusqu'à Bonaï. La souscription a été presque aussitôt couverte et a montré de quel crédit la France jouit au dehors et au dedans.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LA VICTORIEUSE

III

A l'époque où commence ce récit, Hyères et ses environs n'offraient pas à l'œil ce charmant panorama de palais, de villas, de maisons élégantes et coquettes que l'on découvre aujourd'hui en longeant la côte; à l'exception de la propriété du baron de Ravilliers, on ne remarquait que de modestes habitations et quelques misérables huttes de pêcheurs, qui contrastaient singulièrement avec la nature luxuriante de cet Eldorado.

A droite de la longue et belle avenue qui conduisait à la maison du baron s'étendait une magnifique terrasse garnie de lauriers-roses, de citronniers et d'orangers.

Ces derniers surtout étaient en si grande quantité, qu'ils formaient un massif des plus épais à l'une des extrémités de la terrasse.

De ce point, la vue pouvait se promener sur la méditerranée, cette immense nappe d'azur dont les plis onduleux vont se perdre à l'horizon.

C'est de cette partie de la terrasse que des anfractuosités de terrain conduisaient sur la plage à cette espèce de crique d'où le baron partait jadis pour ses excursions nautiques. Mais, depuis son malencontreux accident, il avait renoncé à ses promenades sur le perfide élément, et la petite rade construite par la nature était abandonnée.

Le jour n'était déjà plus, et cependant les ombres de la nuit permettaient encore de distinguer les objets à la capricieuse lueur crépusculaire.

D'un côté, la mer, c'est-à-dire le vide, l'infini; de l'autre, une nature riche, éclatante, avec ses charmantes harmonies, ses reflets bizarres, ses

teintes diaprées, ses images fantastiques.

Ici, un solennel et majestueux silence qui n'est troublé que par le murmure des vagues et par le cri de quelques goélands qui voltigent joyeusement dans l'espace et viennent parfois tremper leurs ailes dans les flocons de neige de l'onde agitée; là, des bruits confus, des échos lointains, de délicieux gazouillements que font entendre d'invisibles virtuoses nocturnes.

Depuis quelques instants, Mlle de Ravilliers attendait Gaston. Elle était silencieusement assise sur un banc de gazon, la tête penchée sur sa poitrine, dans une attitude méditative, ce qui ne l'empêchait pas d'être attentive au moindre bruit.

Par moment ses larges et voluptueuses paupières se relevaient lentement, et ses regards se portaient complaisamment sur l'imposant spectacle qui l'environnait, poétiques. Telle était la puissance de ses impressions, que les minutes s'écoulaient sans

qu'elle s'en aperçût, tant son extase était profonde.

L'isolement dans lequel elle se trouvait, la témérité de sa démarche, le départ même de Gaston, tout était oublié.

Soudain, un bruit léger du côté de la mer la fit tressaillir. Elle tira de son sein une montre lilliputienne, véritable chef-d'œuvre d'art, et à la pâle clarté de la lune qui blanchissait à peine la cime des arbres, elle remarqua que l'heure du rendez-vous était passée de quelques minutes.

— Enfin, c'est lui! murmura-t-elle en faisant une petite moue charmante et en se promettant bien de gronder le chevalier sur son peu d'empressement. Néanmoins, un doux frémissement qui parcourut tout le corps et un furtif incarnat, qui allait se perdre sous les boucles argentées de sa coiffure, empourpra subitement son gracieux visage.

(La suite à demain.) Louis de KENTZINGER.

Dix heures s'étaient écoulées à peine depuis l'émis-sion, que les souscriptions s'élevaient déjà à quatre milliards cinq cents millions environ. (Vifs applaudissements.)

Une voix à gauche. — C'est le crédit républicain! (Mouvements divers.)

M. le ministre. — Le chiffre des émissions n'est pas encore complet, car nous n'avons pas reçu encore le résultat de toutes les souscriptions de la province et de l'étranger; mais nous pouvons assurer, dès maintenant, que ce chiffre dépasse certainement quatre milliards cinq cents millions.

Nous devons ajouter que nous n'avons usé d'aucun moyen factice pour activer cette émission, nous n'avons pas donné un centime à la Bourse pour soutenir le cours. Le résultat est dû tout entier à la toute puissance du crédit de la France.

Nous pouvons donc dire que ce résultat sera pour la France la base assurée de sa prospérité et de sa grandeur future. (Applaudissements.)

La Ville de Paris, à elle seule, a souscrit pour 150 millions de rentes, en capital 2 milliards 500 millions environ. La province qui, jusqu'ici n'avait jamais souscrit plus de 500 millions, a souscrit pour une somme supérieure à un milliard.

L'étranger nous a envoyé un milliard. La France a montré qu'elle avait confiance en elle-même; l'épargne même des bourses, les plus petites est venue apporter son contingent pour soustraire au plus tôt la France à la domination de l'étranger.

Une voix. — C'est l'élan général du patriotisme.

M. le ministre. — Nous pourrions donc délivrer la France de l'étranger rapidement, plus rapidement que nous ne l'avions espéré, et nous pouvons donner cette assurance à tous, que nous n'attendrons pas les termes fixés par la convention pour faire disparaître l'étranger du sol de la patrie. (Applaudissements prolongés.)

LA GRANDE REVUE

Versailles, 29 juin, 9 h., soir.
Intérieur à préfets

La revue a eu lieu par un temps magnifique; le maréchal Mac-Mahon, à son arrivée, et l'armée pendant le défilé, qui a duré depuis deux heures jusqu'à cinq heures et demie, ont été l'objet de très-vives acclamations de la part de l'Assemblée nationale et du nombreux public venu de Paris.

A la fin de la revue, la foule s'est rapprochée des tribunes et a témoigné les sympathies les plus enthousiastes à l'Assemblée nationale et au chef du pouvoir exécutif.

LAMBRECHT.

Paris, 29 juin, 3 h., soir.

Longchamps, trois heures. — Le maréchal Mac-Mahon, à la tête d'un brillant état-major, accompagné d'un brillant cortège, est arrivé vers deux heures.

Le Mont-Valérien et les batteries du champ de manœuvres annonçaient à la même heure l'arrivée des membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

Le défilé a commencé immédiatement.

Les régiments, en passant devant les tribunes, exprimaient leur satisfaction par des vivats répétés.

Nos correspondances et les dernières nouvelles de quelques journaux nous donnent sur la première partie de la revue les détails suivants :

Aujourd'hui, enfin a lieu cette fameuse revue si souvent remise, mais qui n'a pas perdu pour attendre, car elle est favorisée par un temps superbe.

Ce matin, dès dix heures, les troupes cantonnées à la Bourse, aux Gobelins, au Jardin des Plantes et sur divers autres points de Paris, partent en tenue de campagne pour le champ de courses de Longchamps.

Dès midi, les bateaux-mouches, les omnibus de toutes couleurs et les voitures de place ne savent plus à qui répondre; heureusement qu'à l'instar de ce qui s'est fait pendant l'exposition universelle, une foule de particuliers ont improvisé pour la circonstance des services de transport qui certes ne chôment pas.

A l'heure où nous écrivons, le temps et le succès même de l'opération, d'ailleurs, la revue de Longchamps prend l'aspect d'une fête nationale.

Dès midi, les troupes commencent à se masser devant les tribunes.

Elles ont placées par ordre des corps, par divisions et brigades constituées, et dans chaque corps par divisions serrées en masse, avec les batteries, les ambulances, les caissons, précédés du drapeau blanc avec sa croix rouge.

Toutes les troupes font face à la porte de Boulogne, présentant leur flanc gauche aux tribunes.

A une heure, la cavalerie se masse par escadrons sur le fond de la pelouse, à la gauche des troupes.

La tenue est parfaite, la marche régulière.

Les tribunes pavoisées de drapeaux tricolores, se remplissent de monde; celle de droite, destinée aux députés, est déjà pleine.

A midi et demi le maréchal de Mac-Mahon quitte le ministère des finances avec son état-major. Il est rayonnant et acclamé par la foule sur son passage.

Les pelouses environnantes se couvrent d'une masse sympathique, surtout composée d'hommes du peuple. Du côté des tribunes, les voitures abondent; les étrangers, installés sur le gazon, défilent en plein air.

Dans les groupes, l'attitude est bonne; on est heureux de l'aspect martial de nos hommes. « Dans deux ans d'ici, dit un ouvrier, je ne vous dis que cela : les Prussiens en verront de dures. »

Le maréchal est arrivé; il est une heure et quart. Les officiers d'état-major, déjà avec leur nouvelle tenue, font placer les troupes.

Les princes de la famille d'Orléans circulent dans l'enceinte du pesage; la foule curieuse les regarde avec intérêt.

A deux heures moins le quart on attend M. Thiers, qui n'est pas encore arrivé.

A deux heures, les membres du gouvernement prennent place dans les tribunes ainsi que les membres de l'Assemblée, ceux du corps diplomatique, et un grand nombre de fonctionnaires de tout rang et de tout ordre; leur arrivée est saluée par une saive d'artillerie.

Les mousquetaires s'agitent, les chapeaux se lèvent; une immense acclamation retentit.

Puis un roulement se fait entendre : chacun prend sa place, les hommes mettent l'arme au pied.

Le défilé va commencer dans l'ordre indiqué par bataillons et massés par la droite, de manière à laisser les tribunes à leur gauche. Le spectacle est imposant; on sent comme un frémissement général.

Chacun se dresse pour mieux voir.

Paris, 30 juin 1871.

Tous les journaux constatent la belle tenue des troupes à la revue d'hier.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, le maréchal de Mac-Mahon, commandant en chef de l'armée, ont été particulièrement acclamés.

LA COMMUNE ET SES SEIDES

Paris, le 29 juin 1871.

Le citoyen Lebeau, ex-député à l'Officiel de la Commune, a été arrêté hier, en compagnie de deux de ses amis, dans une brasserie du quartier du Luxembourg.

Quant au citoyen Longuet, son successeur, qu'en sa qualité de « frère et ami » Lebeau traitait si joliment de « parfait imbécile », dans une lettre publique, bien des versions contradictoires ont couru sur son sort; mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'il n'a été, jusqu'ici, ni fusillé, ni arrêté.

On vient d'arrêter à Levallois-Perret, M. Ferré père, sa femme et sa fille.

L'aîné de cette famille, M. Jules Ferré, qui était sous la Commune membre du comité de salut public, a été fusillé lors de l'entrée de l'armée à Paris.

L'incendiaire du grenier d'abondance, le nommé Gornier, a été arrêté hier, en même temps que le nommé Henry, barriqué d'adjoint au sieur Gaillard et inspecteur des travaux de défense de la place de la Concorde.

On nous signale également l'arrestation d'un des incendiaires de l'Hôtel-de-Ville, le nommé Langlois.

Cet individu a essayé de nier son identité,

jusqu'à ce qu'il ait été mis en présence de trois femmes qui l'ont reconnu.

LES PRISONNIERS

Versailles, 29 juin 1871.

Nous apprenons que l'indisposition de Rochefort, devenue assez grave, comme on sait, pour nécessiter deux consultations, donne depuis hier de sérieuses inquiétudes aux médecins.

Les secousses morales qu'il a éprouvées depuis six semaines ont tellement agi sur ses nerfs, qu'il est en proie à un tremblement continu. Il est d'une pâleur cadavérique et garde un silence absolu, d'où il n'est guère sorti hier que pour demander une collection du *Mot d'Ordre*. On la lui a, nous dit-on, refusée.

Il faut trois semaines au moins pour que Rochefort soit — s'il se remet — en état de passer devant le conseil de guerre.

Courbet et Fontaine ont été ramenés hier matin à Paris, et sont écroués à Mazas, où ils resteront jusqu'au jour de leur comparution devant le conseil de guerre.

Nous ignorons la cause de ce transfert.

LA PRUSSE ET LA COMMUNE

Un incident étrange vient de se produire à Londres et permet de juger l'activité des intrigues prussiennes que l'Internationale sert à cacher.

Un des membres les plus influents de l'Internationale de Londres est M. Benjamin Luterat. Ce Benjamin Luterat, orateur très-éloquent, a été nommé, il y a un an, par les électeurs de Clerkenwell, au bureau de l'instruction publique, où il représente les ouvriers, en attendant l'époque prochaine de les représenter au Parlement.

Il écrit au Times pour déclarer que la fameuse adresse dans laquelle l'Internationale de Londres a l'audace de féliciter la Commune de Paris est l'œuvre de M. Karl Marx, sujet prussien, autrefois secrétaire de M. de Bismark et aujourd'hui secrétaire de l'Internationale de Londres pour la correspondance allemande.

Est-ce un Prussien qui aurait aussi rédigé l'allocution de la démocratie radicale et la liste de défilé qui l'accompagne? On serait tenté de se le demander. Il est bon de faire remarquer que M. Karl Marx avait condamné l'insurrection du 18 mars, par une lettre qu'il avait publiée sous son nom.

Cette circonstance ajoute au prix de la révélation de M. Luterat.

NOUVELLES DE LYON

La séance du conseil municipal, de ce soir, n'a été remplie par aucune délibération importante.

Quinze membres seulement étaient présents.

Une pension viagère de deux cents francs a été votée à l'ancien concierge du Jardin des Plantes.

Hier vendredi, à 8 h. du matin, un incendie, qui aurait pu avoir d'effrayantes proportions, s'est développé rapidement dans les ateliers de teinture de MM. Gillet, à Serin.

Fort heureusement, grâce à la puissante organisation des secours, dont dispose cette importante usine, qui compte de 14 à 150 ouvriers, 13 bouches à eau et deux pompes à incendie, on a pu être maître du foyer, après trois heures d'un rude travail.

Tout le monde a rivalisé d'ardeur.

Les sapeurs-pompiers ont été puissamment secondés dans leur œuvre de sauvetage par le personnel de la maison Gillet, dont quelques habiles ouvriers sont aussi d'excellents sapeurs-pompiers.

Les dégâts peuvent être évalués, tant en soies détériorées et brûlées, qu'en bâtiments avariés ou détruits, à environ cent mille francs.

Bâtiments et marchandises étaient assurés à treize compagnies d'assurances.

M. le commandant Barqui, des sapeurs-pompiers; les 1re, 4me et 5me compagnies, leurs officiers en tête, ont été pleins de dévouement et se sont trouvés, comme toujours, à la hauteur de leur mission.

M. le docteur Chapot, ancien chirurgien du bataillon, a dirigé le service chirurgical; il est resté sur les lieux du sinistre jusqu'à la fin du danger; il n'a eu fort heureusement, qu'un seul blessé appartenant au personnel de la maison.

Les blessures de cet ouvrier ne présentent, dit-on, aucune gravité.

C'est dans le séchoir que les premiers symptômes du feu ont éclaté, par suite, croit-on, d'une trop grande élévation de la chaleur.

Le nommé Dufournier, clairon au 86e de marche, s'est tout particulièrement distingué en portant secours.

Le maire de la ville de Lyon donne avis que le tirage au sort des obligations de la ville de Lyon, remboursables en 1871, aura lieu en séance publique, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 6 juillet prochain, à midi.

Après le tirage, un nouvel avis fera connaître les numéros des obligations sorties et l'époque qui sera fixée pour les remboursements.

On nous raconte un fait des plus honorables pour M. Ordinaire fils, le candidat républicain aux élections de demain.

Un enfant de dix ans disparaît sous les glaces; M. Ordinaire fils, qui patinait non loin du lieu de l'accident, se précipite dans la Saône (ce fait s'est passé à Mâcon); il plonge à plusieurs reprises, et, après de longues et minutieuses recherches, il est assez heureux pour ramener l'enfant à son père.

M. Ordinaire fils a reçu une médaille de sauvetage pour ce fait, dans lequel il avait exposé sa vie pour sauver un enfant.

Un individu habitant en garni depuis peu rue de Sully, 45, et disant se nommer Blanc, s'est tiré un coup de pistolet qui lui a fracassé le col du côté droit. La mort a été instantanée.

On suppose que cet homme se nomme en réalité Allibert, et qu'il a joué un rôle dans la Commune de Paris.

Dans la maison en construction, qui fait l'angle de la Grande-Côte et du Jardin des Plantes, des ouvriers étaient occupés, hier matin, à monter des briques à l'aide d'une corde sur une poulie et d'une balle qui les contenait, quand trois de ces briques sont tombées de la hauteur du 5me étage.

Un des hommes placés dessous a été atteint à la tête, mais obliquement, sans cela il eût été tué sur le coup.

M. Michel, officier de paix du quartier, a immédiatement requis le docteur Chapot, qui s'est empressé de faire le premier pansement.

L'ouvrier blessé a pu être reconduit à son domicile. Il en sera quitte pour quelques jours d'un repos forcé.

La réunion annuelle des anciens professeurs et élèves des Minimes aura lieu, comme les années précédentes, le 3 juillet prochain, à 2 h. précises, à la maison de campagne de l'établissement, chemin de Fourvieille, 25.

Aujourd'hui, samedi, paraît *Miss Diogène*. 15 centimes le numéro.

Le 19 juin 1871, il a été perdu une vache à lait, couleur grise, entre Anse et Lucenay, venant de Villefranche.

Prière à la personne qui l'aurait trouvée, d'en donner avis immédiatement à M. Devay, cultivateur à Charbonnières.

AGITATION A STRASBOURG

On adresse de Strasbourg :

« Depuis hier notre ville est dans une grande agitation. Dans les rues, sur les places, dans les magasins, partout on ne voit que des groupes menaçants. »

« Voici la cause de ces troubles. Hier, un soldat français, revenu de captivité en Allemagne, rencontre quelques-uns de ses amis dans la rue. Il leur raconte les mauvais traitements qu'il aurait subis pendant sa détention. Passe un soldat prussien; le Français, dans son excitation, se jette sur lui, le saisit à la gorge et le presse contre le mur. Le soldat allemand crie au secours, plusieurs de ses camarades arrivent et veulent le dégager. Alors des bourgeois interviennent, et une rixe générale commence, à laquelle se mêle bientôt une partie de la population de la grande rue. »

« Des deux côtés de cette rue, les habitants des maisons jettent des pierres aux soldats prussiens qui se servent de leurs armes. Une vieille femme, voyant les Allemands passer sous sa fenêtre, jette sur eux de l'eau bouillante. Cependant, les Prussiens, grâce à leurs armes, finissent par avoir le dessus et arrêtent un grand nombre de personnes. »

« L'agitation est aujourd'hui plus grande que jamais. La police ne s'est en rien mêlée de l'affaire. Les individus arrêtés seront jugés par le conseil de guerre. Il paraît qu'un esprit de révolte très-ardent se serait de nouveau saisi de la population de Strasbourg, surtout des classes laborieuses. »

Pour tous les articles non signés : *STRASBOURG*.

Lyon, imp. P. Mougins-Rusand, rue Stella, 3.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

DU 2 JUILLET 1871

PATRIE — ORDRE — LIBERTE

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Impr. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Impr. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Impr. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Impr. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Impr. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

ELECTIONS DU 2 JUILLET

Edouard MILLAUD

Avocat, ancien Magistrat

ORDINAIRE fils

Propriétaire à St-Germain-au-Mont-d'Or
Lyon. — Imp. P. Mougin-Rusand.

